

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 57

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démangeaisons et des douleurs souvent fort vives ? Les personnes exposées aux transitions brusques de température en ce qui concerne notamment les extrémités (pieds et mains), sont plus que toutes ses tributaires ; mais beaucoup de tempéraments y sont naturellement prédisposés.

Les précautions préventives consistent justement à éviter de réchauffer brusquement les parties du corps refroidies (les blanchisseuses, les ménagères devraient écouter cet avis.)

Quant aux remèdes, ils sont innombrables, chacun vantant le sien, et l'empirisme se donne ici pleine liberté de carrière. Nous indiquons ci-dessous, non pas seulement un remède mais le traitement auquel il nous a paru qu'appartiennent les meilleurs résultats :

Dès l'apparition des premiers froids, baigner chaque matin les mains et les pieds dans de l'eau de feuilles de noyer, que l'on obtiendra en faisant bouillir 50 grammes de feuilles de noyer dans un litre d'eau.

Le soir, en se couchant, enduire également les mains et les pieds d'une couche légère de vaseline ou de glycérine. Le corps gras doit être introduit dans la peau par le moyen d'une friction douce de la paume de la main. On reconnaît que l'opération est terminée lorsque la main frotte à sec.

En outre, on prendra trois fois par jour : Chlorure de calcium, 1 gramme suivant la formule du docteur G. Arbour Stevens (de Swansea), il est convenable d'absorber ce médicament dans de l'extrait de réglisse. Le pharmacien donnera sur ce point les indications utiles.

Le poulailler et son hygiène

On ne saurait recommander assez aux ménagères de veiller avec le plus grand soin à la propreté de la basse-cour.

En général, les poulaillers sont très mal tenus dans les campagnes ; on ne s'en occupe pas assez ; le domicile des poules n'est jamais nettoyé ; cependant, on devrait bien savoir que la propreté constitue un élément précieux pour la santé des animaux et pour le bon fonctionnement de tous les organes.

On se plaint que les poules ont mauvaises apprences, qu'elles pondent peu, que les couvées ne réussissent pas ; ces animaux pourrissent dans la saleté, alors que les poulaillers devraient être tenus dans un état de propreté le plus complet.

A cet effet, badigeonnez-les deux ou au moins une fois par an au lait de chaux ; enlevez régulièrement les excréments ; lavez parfois le mobilier à l'eau bouillante et mettez par mesure préventive un peu de poudre de pyréthre dans les pondoires et un peu de cendres fines additionnées d'un peu de cette poudre dans un coin du poulailler ; les poules s'y poudreront très hygiéniquement. Une bonne litière de tourbe est de plus recommandable.

En observant ces règles on préviendra les maladies ; or, prévenir vaut mieux que guérir.

Cependant, malgré les précautions prises, il arrive parfois que les volailles sont attaquées par la vermine, ce qui peut provenir de la paille malpropre ou de l'arrivée dans la basse-cour d'une poule contaminée.

On bouche alors hermétiquement toutes les issues du poulailler, on place au milieu un vase de terre ou de fer, dans lequel on met une certaine quantité de soufre ou de poudre sur lequel on pose un petit morceau de charbon allumé, puis on ferme la porte

qu'il ne faut ouvrir qu'après deux jours.

Le soufre dégage un gaz sulfureux qui s'imprègne dans toutes les fissures du mur ou les boiseries, et les insectes de toutes natures sont asphyxiés. On ouvre ensuite le poulailler, afin que l'odeur du soufre ne fasse pas mal aux poules, que l'on rétablit dans leur domicile.

On peut encoreasperger avantageusement le loal ainsi soufré avec de l'acide phénique mélangé d'eau ; on fait cette aspersion avec une pomme percée de petits trous ou avec un pulvérisateur ; de cette façon le poulailler est complètement désinfecté.

Il est aussi indispensable que les poules aient un endroit, un baquet, trou ou autre rempli de cendres, afin qu'elles puissent se poudrer et se débarrasser de leurs poux, sans quoi elles les rapporteraient dans le poulailler. La cendre de bois est la meilleure.

L'emploi de la poudre de chaux paraît être également un excellent moyen, non seulement pour fixer l'ammoniaque de la colombe du poulailler, mais aussi pour y détruire la vermine de toute sorte qui incommode la volaille. Tout en maintenant le bien-être des poussins et de leurs mères, la poudre de chaux écarte les mauvaises odeurs, même dans le cas où le poulailler n'est nettoyé que deux fois par an.

On procède au traitement en question de la manière suivante : on jette quelques poignées de poudre contre les parois et le plafond de manière à produire une poussière intense. Une partie de cette poussière se détache dans les interstices et gerçures de la maçonnerie et des parois où elle détruit les nombreux parasites qui y pullulent ; le reste tombe sur le plancher d'où il est balayé quelques minutes après avec la colombe dans un coin du poulailler.

Le jour suivant, même opération. Tout autre travail de nettoyage devient superflu jusqu'au moment où l'on retire le tas de colombe.

Après les lavages et les poudrages vous pourrez utilement suspendre dans le poulailler quelques poignées de plantes aromatiques (absinthe ou tanaisie) dont l'odeur forte chasse la vermine. Vous obtiendrez un résultat analogue avec de l'essence d'eucalyptus, que vous versez sur des morceaux d'éponge introduits dans la coquille d'un œuf préalablement vidé.

Pour débarrasser les volailles elles-mêmes insufflez entre les plumes soit de la poudre de pyréthre fraîchement écrasée, soit de la fleur de soufre. Pour mieux fixer la poudre dans les plumes, on peut l'incorporer dans un peu de savon noir avec lequel on graisse le plumage. Il ne faut pas, en ce cas laisser les volailles dans le local infesté.

Par l'emploi de tous ces moyens, vous arriverez à vous débarrasser de la vermine, mais pour empêcher son retour, il faudrait une extrême propreté et un nettoyage quotidien.

Ce nettoyage est des plus simples et des plus rapides lorsqu'on couvre le sol d'une matière poussiéreuse (cendres, sable, plâtre, tanné, sciure de bois).

La fiente, que ces substances empêchent de se coller au parquet, est très facile à enlever tous les jours, et en outre est employée comme engrais. On rejette quelques poignées de la matière pulvérulente aux endroits où l'on a enlevé la fiente, et le poulailler reste propre, sans odeur et sans vermine, indéniablement.

PIERRE POUZOIS
Professeur d'Agriculture

LETTRE PATOISE

Dé la montaigne.

Tschie nos dgens, en aivgit aivesie de pessay les lovraies, tot di long de l'oeuviae, en djuain es dominos.

C'était enne enneuchie di diaile, le perdain daivait payie en lai caisse di dje, aitain de neuzeilles qu'ai z'y dmouerai de ponts. On n'on piepe idée de q' qu'on s'etschidai, quasi ai s'engaignie. Notre grosse Diane, enne boine bête, in fameux boirdgie, se staie de côte lai tâle, avo des airs de compreniture cheuillay, raivoitay, les uns aipré les âtres tot les djous.

In soinô aivie ement lovrouis ceux tschie l'Yvonnette, aiche bin de fines braives djens. Vô le musaites, lai paitschie duré enne grosse boussayatte. En djasain, voili, mai mère que lessai tschoir le doze. Tré tut, lai Diane aitô, nô tschirriennent ci domino... mais b'rrique nô ne le voyenne pu. C'était lai fin di lôvre. Aipré aivoi pris inpô de saucotte de meraidje, di pain noi sivo enne gottoyer de yin, nos vésins s'en allement.

Sto de côte lai potchey : « Paidé, dié note Uolie, y gaidjero bin qu'ça l'Yvonnette qu'ai pri eti domino. » — Ce fu bon, on en djasé pu, mais da don on se faisé lai mine.

Le duemône que cheuillai, nô rempongnenne le dje. Saperdiche, ai manquaie scet dominos.

Note Uolie, redié, elle était bouenne ovrière, mais craibin trop metschaine, elle dié : ai n'y ai pu de dôle pochibé ça le gros François note Vâlat qu'n'o voule... nium ne faisé attintion. Nô djuenne dinche. Le lunde en raicemencin enge paitschie. C'était dézent dominos quelq' filoptés. Pô le cô, on en dotaie pu, eti bé dje que le râpa avaié raipaittschiai de lai foire de Perrintru, gotié ai l'aivé payie dou' francs tro sous, ce n'étais niun d'âtre que le Vâla que le voulâte. Topaire dâ pré de die ans qu'on l'aivâie ai l'ota ai n'avaie l'ymais ren, dérobai, Oh... dié mai steuratte pochi que nô n'sin djemais aivu in se bé dje de domino.

Lai condamnation était prononcée, mai mère ch'ronne. Je toinsi aivo co qu'dé nos sen'bi en aivésie, in côte de pie à bai di dos.

Le pâtre diale pueré mais c'en'feu fini. Di temps de c'expédition notre Uolie récriaie... mère... mère... vénî vœ, vénî vite... note Diane que sia ce !...

Cte bou'ne bête était crêvaié aivò dain lai gôrdje le derrière domino que demourrai... le double quâtre... Ctu tschié Colas que faisait le bouetschie pessaie de côte tschie nô, nô l'appelenne pô pare lai pé de seute... se belle bête, aipré l'avoïécortschic ai no dié ? Tschaitschum pô tu... mais y m'démaide ment vô neurâte vos bêtes, eti tschin a bouère ancyee, le ventre gonyai de dominos.

Ai n'y airrait pu piaice pô un !... Vô devisai nô feunes tôt écamis ! si en aivai prou. Dâ don nô ne djuan pu ai dominos. Ceux tschie l'Yvonnette nô ain dain le naie, aipeu le gros François n'é djemais yiu gremai lai crasse.

Voili quand maiume voué en en arriver tschajin les fennes tironnant d'ai langue. On dairait aidé doue fois poisaie co qu'on dit ai mesurie co qu'on faie.

Djaset le mehtout.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.